



FORUM GROSSELIN QUARTIER VIVANT

chantier participatif et citoyen
Novembre 2019 - octobre 2020
Synthèse des travaux



Forum Grosselin,
usine Parker, rue Jacques-Grosselin 50c,
1227 Carouge

www.forumgrosselin.org
info@forumgrosselin.org

VILLE
DE
CAROUGE

 RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE
POST TENEBRAS LUX

LA VISION : VERS UN QUARTIER DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'image directrice

Etablie par les bureaux Urbaplan et ADR, elle s'appuie sur la trame existante pour développer une structure des espaces non construits susceptible de compenser la densité construite très importante du futur quartier.

L'esquisse présentée ci-dessous a été proposée comme point de départ, pour illustrer la manière dont les ingrédients du quartier (densité, principes de répartition des espaces publics, opportunités et contraintes) pouvaient s'organiser pour tendre vers un quartier de qualité.

Cette esquisse est composée d'une superposition de différents types d'espaces non construits: le parc, les placettes, les promenades, la Drize, les rues, les traverses, les jardins clos.

C'est sur la base de cette image directrice et des orientations retenues que le Forum Grosselin a travaillé.

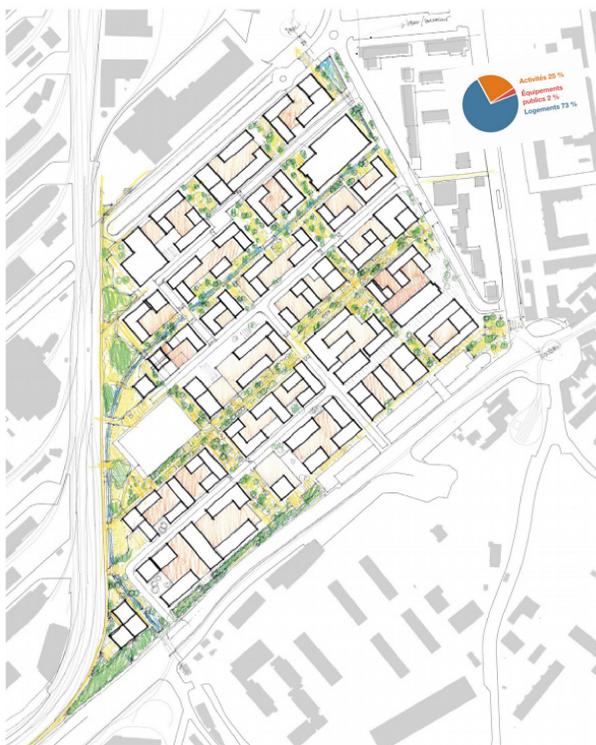
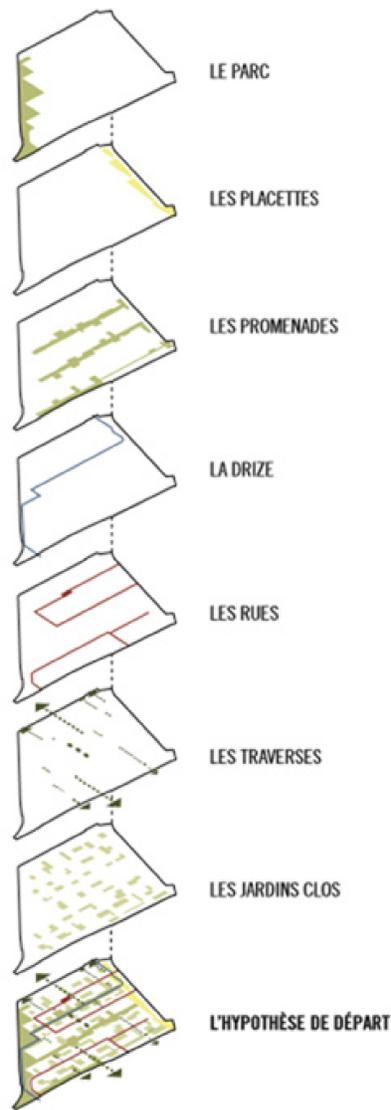


Image directrice - esquisse 2017 / Urbaplan - ADR - RGR



Les ingrédients de la trame des espaces non construits du périmètre Grosselin

LE PARC

- axe nord-sud de mobilité douce le long de la Drize, entre la gare du Léman Express et le Grand Parc du PAV au nord
- assure également un équilibre entre nature et densité bâtie
- aspire à devenir une bande animée dans laquelle les activités sportives, culturelles ou sociales cohabitent

LES RUES ET LES PROMENADES

- des promenades s'étirant d'ouest en est à partir du parc, offrant de larges espaces dédiés majoritairement aux mobilités douces
- un réseau de rues qui reprend le tracé des voies actuelles
- une desserte locale par un système de poche afin de limiter le trafic au sein du quartier.

LES PLACETTES

- un système de placettes résonnant avec les espaces libres au pied des tours de Carouge
- un enchaînement de places instaurant un dialogue entre les deux entités urbaines tout en soignant les points d'entrées du nouveau quartier

LA DRIZE

- tracé prenant en compte les contraintes de hauteur du gabarit hydraulique tout en profitant au maximum du parc et de la promenade pour proposer un lien riche entre le cours d'eau et le quartier Grosselin

UN RÉSEAU DE TRAVERSES

- réservées aux mobilités douces, renforcent la perméabilité du quartier.
- différentes formes ou largeurs selon les situations urbaines rencontrées

LES JARDINS CLOS

- espaces en cœurs d'îlots, aménagés en fonction des usages et appropriables par les futurs habitants ou occupants
- plantés ou non, accessibles ou non,
- associés ou non aux espaces publics pour créer un éventail plus large de possibilités

www.ge.ch/document/grosselin-synthese-atelier-du-25-avril-2017, p. 12-13



Vue de la zone artisanale, Grosselin



Les 4 principes qui orientent la mutation du périmètre Grosselin. Source : urbaplan

LE CHANTIER QUARTIER VIVANT

Le quartier Grosselin: un projet de société

Comment concevoir un quartier urbain aujourd'hui ? Un quartier vivant?

- impossible de continuer à planifier comme d'habitude
- indispensable de renverser les perspectives
- imaginer comment réconcilier la nature et l'humain
- organiser une culture de quartier participatif et durable



9 NOVEMBRE 2019 - SÉANCE DE LANCEMENT

- présenter le cadre de discussion
- comprendre les enjeux en matière d'espaces non bâtis dans le projet urbain
- mettre en évidence les questions et orientations à discuter dans les ateliers

7 DÉCEMBRE 2019 - ATELIER 1 - EAU

L'eau au centre des préoccupations environnementales et climatiques

Vecteur pour la transition écologique du périmètre.

4 thèmes en discussion:

- 1 La Drize à ciel ouvert
- 2 Les eaux pluviales
- 3 Les eaux de ménage
- 4 L'eau dans l'espace public

> rendre visible l'eau dans toutes ses dimensions

18 JANVIER 2020 - ATELIER 2 - ESPACES (OU)VERTS

Déterminer les valeurs, principes et idées pour l'aménagement des espaces publics sur un curseur qui va du plus «naturel» au plus «urbain».

4 thèmes en discussion:

- 1 Nature en ville et biodiversité : comment transformer une zone industrielle en un quartier à forte qualité environnementale
- 2 Usages et programmes: pour quel public? Pour quels usages?
- 3 Gouvernance: co-conception, co-construction et co-gestion, financement et organisation d'une gouvernance participative
- 4 Espaces en transition : initiatives durant la phase de transition / projets pour tester des propositions et engager la mutation

29 FÉVRIER 2020 - ATELIER 3 - MOBILITÉS

Aborder autrement les questions de mobilité. Développer un concept innovant de quartier sans voitures

3 thèmes en discussion

- 1 Se déplacer dans le quartier
- 2 Logistique et services de mobilité de quartier
- 3 Engager la transition écologique et sociale à travers la mobilité

15 OCTOBRE 2020 - RÉSULTATS DU CHANTIER QUARTIER VIVANT

Et au milieu coule une rivière, la Drize + 5 axes thématiques

- Axe 1: L'eau, vecteur de l'identité du quartier
- Axe 2: Des espaces (ou)verts vivants, généreux pour les habitant.e.s et favorisant la biodiversité
- Axe 3: Mobilités, reconquérir l'espace, retrouver le temps
- Axe 4: Un quartier gouverné, géré et animé par ses habitant.e.s
- Axe 5: Des dispositifs transitoires pour préfigurer le futur quartier





Et au milieu coule la rivière: la Drize, projet emblématique du quartier Grosselin



CONTEXTE ET ENJEUX

Opération complexe et coûteuse, la remise à ciel ouvert de la Drize est une décision majeure. Sur le plan urbanistique, la présence du cours d'eau est un facteur d'identité puissant pour le futur quartier. Sur le plan symbolique, elle signifie rendre visible à nouveau tout ce que notre société a si longtemps caché.

L'art et la manière dont la Drize sera remise à ciel ouvert, sa présence et son rôle dans Grosselin constituent à notre sens l'aune à laquelle mesurer les ambitions pour le périmètre Grosselin, sa transition d'une zone industrielle et artisanale à un quartier vivant, participatif et durable.

CONSTATS

Le parcours de la Drize est amené à composer avec le développement d'un quartier urbain de haute densité. Cette réalisation, qui fait intervenir de nombreuses compétences, doit respecter des objectifs clairement exprimés sur le rôle tant social qu'environnemental de la rivière.

Posture
Faire de la remise à ciel ouvert de la Drize un projet emblématique du point de vue social et environnemental

OBJECTIFS CADRES

Faire passer la Drize au milieu du quartier

La Drize devient une centralité du quartier, un espace de rencontre, un lieu de détente, un domaine de jeu pour les enfants, un environnement favorable à la faune et la flore.

Construire la rivière au plus près d'un état naturel et permettre son évolution

Composé de matériaux locaux (argile, graviers, sable) qui nécessitent très peu d'entretien, le lit du cours d'eau doit être construit de façon à avoir une très forte valeur environnementale et à pouvoir s'enraciner dans le quartier. Sa conception doit être adaptée à la variabilité hydrologique naturelle (crues, sécheresse, orages...).

Faire de la Drize un maillon essentiel de la gestion de l'eau dans le quartier

La rivière doit devenir la colonne vertébrale du système de gestion des eaux pluviales dans le quartier, composé de diverses zones de rétention à ciel ouvert qui convergent vers elle.

Proposer un aménagement différencié (segments "nature" et segments "quartier")

La Drize multifonctionnelle accueille des usages et fonctions variés, avec un curseur allant du plus nature au plus urbain. Elle est dessinée et aménagée de façon à maximiser son potentiel d'accueil de la biodiversité, tout en garantissant sa fonction sociale dans un quartier très dense.



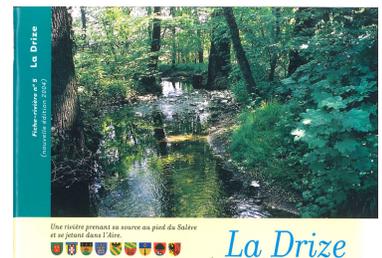
Parking Silo et bassin



Ruisseau urbain, quartier Boitière-Chênaie, Nantes par l'atelier Bruel Delmar

LEVIERS D'ACTION

- intégrer les orientations du Forum Grosselin dans le cahier des charges de l'étude de remise à ciel ouvert de la rivière
- soumettre les projets à un processus participatif de la conception à la réalisation
- définir une gestion participative avec des règles d'usage partagées



Eau - Fiches Rivière, Canton de Genève
<https://www.ge.ch/document/12756/annexe/3>



OCEAU, office cantonal de l'eau, schéma de gestion de l'eau à l'échelle d'un quartier

Axe 1



L'eau, vecteur de l'identité du quartier



CONTEXTE ET ENJEUX

Le cycle de l'eau est aujourd'hui fortement perturbé par le réchauffement climatique. Celui-ci met en évidence les limites de la ville conventionnelle, dont les surfaces minérales se transforment en désagréables îlots de chaleur, avec des effets délétères sur la santé.

Il en va de notre responsabilité collective de réduire la consommation d'eau et de l'utiliser de la manière la plus rationnelle possible. Il faut aussi en faire un outil pour atténuer les effets du changement climatique et créer un climat urbain sain et agréable. L'eau doit avoir un rôle structurant dans le nouveau quartier, lui conférant son identité propre et unique.

CONSTATS

A Genève, la disponibilité de l'eau est une évidence. Elle coule du robinet, grâce à des infrastructures cachées – le système d'adduction et d'évacuation des eaux – et des dispositifs techniques sophistiqués comme les centrales d'épuration des eaux.

Le périmètre Grosselin fait heureusement l'objet d'un projet pilote « Eau en Ville », mené par l'Office cantonal de l'eau, pour anticiper et gérer les effets du changement climatique. Cette initiative signale un changement radical de perspective : la gestion de l'eau en ville devient une formidable opportunité de construire le projet de nouveau quartier autour de l'eau et d'expérimenter à Grosselin des mesures urbanistiques, paysagères et environnementales innovantes en terme d'adaptation au changement climatique dans un tissu urbain très dense. De considérer l'eau comme une valeur intrinsèque, centrale et créative et pas juste comme une pièce technique du dossier de planification.

POSTURE

Rendre visible l'eau dans toutes ses dimensions et tous ses usages

OBJECTIFS CADRES

Faire de l'eau l'affaire de tous et non plus seulement le domaine réservé des spécialistes

Rendre l'eau visible à nouveau, c'est redonner une responsabilité large aux citoyen.nes, par exemple dans la promotion d'une gestion intégrée et circulaire des eaux à l'échelle du quartier.

Mettre l'eau au centre de la conception et planification du quartier

Favoriser une approche globale de la place et du rôle de l'eau à toutes les échelles du quartier, des lieux publics jusqu'au domicile, qui intègre les différentes dimensions de l'eau: sanitaire et technique, mais aussi pédagogique, artistique, ludique.

Faire un usage économe de l'eau

Sensibiliser les maîtres d'ouvrage, les autorités et administrations publiques, les ménages et les habitant.e.s à la réduction de la consommation, la gestion circulaire, le recyclage de l'eau au sein du quartier.

Valoriser la présence de l'eau dans l'espace public

Créer des opportunités pour relier de manière durable environnement bâti et environnement naturel, par la mise en place de biotopes naturels (noues, étangs) et de biotopes sociaux (jeux, supports pédagogiques).



Moulin à eau, par Richter et aspect studios



Jardin humide - Parc Ouagadougou Grenoble, par Dubois paysagistes



Projet green cloud, GavYam Park, Israël par Temaland

LEVIERS D'ACTION

Réduire la consommation d'eau des ménages et des entreprises

- utiliser intelligemment la ressource, en mettant en place des dispositifs spécifiques (toilettes sèches, économiseurs d'eau, voire circuit fermé, bains publics, interdiction des baignoires)
- sensibiliser locataires et propriétaires (compteurs d'eau et indicateurs de consommation, économat pour produits biodégradables)
- revoir les processus d'utilisation de l'eau au sein des entreprises

Établir un concept global alternatif et circulaire de gestion des eaux

- favoriser la valorisation de l'eau sur place à l'échelle du quartier
- mettre en réseau les bâtiments, les espaces publics, les espaces verts et la Drize dans le but de stocker, recycler, valoriser et économiser de l'eau et de l'énergie
- définir un système de gestion des eaux pluviales et des zones de rétention à ciel ouvert (toitures végétalisées, cœurs d'îlots, espaces publics, réseau des noues)
- soutenir des systèmes décentralisés de gestion des eaux usées par des technologies internes ou externes (phytoépuration) pour assurer le traitement des eaux dans les espaces (ou)verts (p.ex. jardins filtrants)

Favoriser la gestion de l'eau à ciel ouvert en synergie avec la végétalisation du quartier

- limiter strictement l'imperméabilisation des sols et favoriser les sols perméables et profonds
- promouvoir la rétention des eaux pluviales à l'échelle du quartier

Promouvoir la dimension ludique, sociale et pédagogique de l'eau

- établir un réseau de fontaines et jeux d'eau (pataugeoire, étang, jets d'eau, etc.) accessibles au public et adaptés aux différentes fonctions spatiales envisagées (ludiques, d'agrément du paysage urbain ou naturel, de repos ou détente)
- communiquer sur les services rendus par l'eau en général et les solutions particulières de valorisation dans le quartier

Axe 2

Des espaces (ou)verts vivants, généreux pour les habitants et favorisant la biodiversité



CONTEXTE ET ENJEUX

Le projet de mutation du périmètre Grosselin s'appuie sur la trame routière et ferroviaire de la zone industrielle et artisanale créée dans les années 1960.

Un premier enjeu consiste donc à métamorphoser cette trame pour en faire la structure d'un quartier participatif et durable où les habitant.e.s vivent en harmonie avec la nature.

Un deuxième enjeu réside dans la mise en oeuvre effective de la revitalisation des espaces non-bâti, indispensables à la qualité de vie dans un quartier aussi dense que le futur Grosselin; ces espaces ne doivent en aucun cas être sacrifiés à la construction de bâtiments ou d'axes routiers.

Un troisième enjeu est de sortir des schémas d'aménagement habituels, pour dessiner une nouvelle génération d'espaces verts et ouverts conçus en fonction des besoins des personnes les plus vulnérables et de la nécessité de reconstituer une véritable biodiversité.

CONSTATS

Tant sur le plan environnemental que social, la densité prévue à Grosselin ne sera supportable que si l'on peut y créer des espaces publics de qualité, verts, agréables à vivre, intégrant les enjeux climatiques et appropriables par toutes et tous.

Selon l'image directrice, le domaine public - qui relève de la responsabilité de la commune - représente plus d'un tiers du périmètre (87'900 m² sur 248'500 m²). Il est composé de différents types de lieux publics: un grand parc, trois promenades, des rues pour la desserte locale, des places le long de la rue Grosselin et des traverses.

Sur domaine privé, à l'intérieur des lots de développement, qui occupent 55% du périmètre Grosselin, les surfaces non bâties réunissent les jardins clos, cours et retraits des bâtiments, d'une part, les traverses sur les lots de développement.

Un projet participatif d'aménagement piloté par la Ville de Carouge devra donner forme à ces différents lieux, avec des objectifs clairement dessinés. Les orientations définies par le Forum Grosselin constituent la base d'un cahier des charges de cette démarche élaborée en collaboration avec la commune.

POSTURE

Diversifier les usages sociaux et reconstituer une biodiversité urbaine intense

OBJECTIFS CADRES

Pas de programme, mais beaucoup d'usages

Conçus comme autant de lieux de rencontre et d'apprentissage collectif, les espaces (ou)verts garantissent un climat urbain agréable, limitant les îlots de chaleur. Plutôt que des lieux programmés pour des activités spécifiques et des publics ciblés, ils offrent des espaces libres, une respiration dans la ville, la possibilité d'usages divers et des formes d'appropriation variées.

Intensément nature

A Grosselin, la biodiversité doit pouvoir pleinement se déployer au sein d'un quartier urbain à haute densité. Il est nécessaire d'une part de sanctuariser certains espaces pour les réserver à la faune et la flore (biotopes), d'autre part de considérer la végétalisation généreuse des espaces (ou)verts comme une priorité. Pour cela, il est indispensable de réserver d'emblée des surfaces importantes de sol perméable et profond.

Une multiplicité de lieux partagés

Une vie de quartier riche et fertile s'appuie sur de nombreux communs. Ces lieux divers, grands et petits, dans l'espace public ou en cœur d'îlot, en toiture ou à l'intérieur des bâtiments, offrent des occasions d'appropriation différenciées. Ensemble, ils forment un précieux réseau de sociabilité et solidarité.

LEVIERS D'ACTION

Réserver les surfaces de sol perméable et profond

- limiter et délimiter les réseaux en sous-sol
- réduire au strict minimum les revêtements imperméables
- prendre les mesures nécessaires pour recréer un sol fertile

Prévenir les îlots de chaleur

- concevoir un projet de quartier fortement végétalisé et ombragé
- valoriser le rôle de l'eau dans l'espace public
- prévoir des couverts et parcours ombragés
- promouvoir la végétalisation des façades et des toitures (sans recours à des solutions "high tech")

Concevoir des espaces publics appropriables par toutes et tous

- pas d'espaces privatisés au rez-de-chaussée
- réaliser un réseau de promenades bien dimensionnées
- ré-imaginer l'espace-rue et soigner les frontages (entre le pied des façades et la rue)
- aménager simplement les places et placettes, comme autant de salons à ciel ouvert
- concevoir avec les enfants des aires ludiques non-standardisées
- intégrer une réflexion sur la place de chacun.e dans le quartier (genre, générations, adolescent.e.s, personnes à mobilité réduite, ...)
- adopter le principe du deuxième chantier, ou du chantier ouvert, où les habitant.e.s prennent en charge avec des professionnel.le.s la dernière phase des travaux

Créer un réseau d'espaces naturels et des refuges pour la faune et la flore

- fixer un taux d'arborisation et de végétalisation minimum et en réseau
- garantir une diversité des milieux et une large palette végétale
- distinguer les espaces à fonction "nature" des espaces à fonction sociale
- mettre en réseau tous les espaces naturels avec la Drize

Intégrer les cœurs d'îlot, les espaces communs semi-publics et les toitures dans le réseau des espaces (ou)verts

- exiger un projet pour chaque toiture (installations solaires, végétalisation extensive, jardin / potager, ruches, buanderie, espace de rencontre public ou privé, ...)
- pas d'attique
- établir une charte pour l'aménagement des cœurs d'îlot et y planter un arbre majeur
- dessiner une continuité des espaces publics sur différents niveaux - passerelles, liaisons toitures, toboggans (projet en 3D)



Reconversion d'un lieu industriel, Luchtpark Hofbogen, Rotterdam par ZUS



Promenade, The Goods line Sydney, Australie par Aspect studio



Pâturage urbain, les moutons de la ferme du Bonheur à Nanterre



Quartier Vauban, Freiburg im Breisgau



CONTEXTE ET ENJEUX

Outre leur impact en termes d'émissions de CO2, les déplacements motorisés, privés ou publics et professionnels, ont également un impact sur les espaces publics. Les véhicules en mouvement produisent des effets indésirables, en termes de nuisances sonores, de pollution de l'air, de sécurité et d'usage de l'espace. Les véhicules à l'arrêt prennent beaucoup de place, que ce soit en surface ou dans des parkings souterrains très coûteux. Ces derniers occupent des volumes considérables, réduisant d'autant la possibilité de disposer de sols perméables et profonds et contrariant l'écoulement des eaux pluviales.

La mobilité dans Grosselin doit être abordée en fonction des enjeux climatiques et à partir des besoins des personnes les plus vulnérables. Les seniors doivent pouvoir se déplacer facilement et en toute sécurité. Les personnes à mobilité réduite doivent bénéficier de parcours sans obstacles. L'autonomie des enfants doit être encouragée. Il est aussi nécessaire de concevoir en amont le transport et la livraison des marchandises, la gestion des déchets et les déplacements professionnels, en particulier pour le «dernier kilomètre». La mutation du périmètre Grosselin doit être l'occasion de créer un quartier d'un type nouveau, un quartier sans voiture.

CONSTATS

Quartier urbain central, Grosselin est bien desservi par les transports collectifs. Cependant, le taux d'équipement actuellement prévu dans le futur quartier (0,5 véhicule par foyer ou 100m² de logement) représente 1850 véhicules privés (= env. 4 parkings de l'Etoile), un chiffre difficilement conciliable avec la création d'espaces publics généreux et le déploiement des modes doux. Réduire ce parc automobile à sa portion congrue permettra de favoriser d'autant les modes doux (vélos, piétons). Dans un quartier sans voiture, il est indispensable de pouvoir à pour tous la continuité des déplacements jusqu'à la porte de l'immeuble, leur accessibilité, leur confort et leur sécurité, ainsi que leur capacité à satisfaire tous les usages (y compris transports de matériel et de marchandises).



POSTURE

Devenir un quartier actif et vivant sans recours à la voiture

OBJECTIFS CADRES

L'espace public au service du quartier et de ses habitant.e.s

Trouver une nouvelle façon de gérer la mobilité quotidienne pour redonner l'espace aux habitant.e.s et favoriser leur qualité de vie.

Un quartier (presque) sans voiture

Créer un quartier sans voiture individuelle, avec la mise à disposition de services de mobilité alternatifs (covoiturage, autopartage, vélo-cargo, ...). Posséder un véhicule motorisé, par exemple en cas de handicap ou pour des raisons professionnelles, relève d'une nécessité impérative.

Réaliser la ville des courtes distances

Proposer un maximum de prestations au plus près du domicile ou du travail. Favoriser les commerces de proximité et disposer d'un éventail intéressant et divers d'activités de loisir. Profiter d'une bonne connexion aux transports publics et au réseau de mobilité douce pour rester dans le quartier tout en étant connecté à la ville.

LEVIERS D'ACTION

Concevoir les déplacements dans le quartier en fonction des besoins de mobilité des personnes les plus vulnérables

- assurer la continuité des modes doux, éviter les barrières physiques et multiplier les connexions.
- assurer le confort, la sécurité et l'accessibilité des parcours modes doux, ainsi que leur capacité à satisfaire tous les besoins (y c. transport de marchandises au sein du quartier).
- séparer les flux motorisés et de transit rapide (vélos) des flux lents locaux (piétons, vélos, quadricycles de livraison, ...) et déplacements de personnes à mobilité réduite.

Réduire drastiquement l'emprise de la voiture

- construire les éventuels parkings mutualisés en silo, en périphérie du quartier et interdire la réalisation de parkings en souterrain.
- limiter strictement le nombre de places de stationnement et définir collectivement les critères d'attribution.

Élaborer un plan de mobilité de quartier avec des mesures novatrices favorisant le report modal

- offrir des services de mobilité de quartier: autopartage, vélo-partage, livraison de marchandises, aide aux personnes à mobilité réduite, taxis autonome ou vélos-taxis sur appel, plateforme mobile pour artisans et autres moyens de mobilité douce à imaginer.
- établir une ou plusieurs centrales de mobilité, qui coordonnent et gèrent ces services aux particuliers et aux entreprises.
- créer un chèque de mobilité qui donne accès aux services de mobilité
- imaginer un dispositif de compensation pour encourager particuliers et entreprises à réduire le taux de véhicules motorisés et les déplacements longue distance.

Limitier l'individuel et favoriser la mutualisation des biens et des services

Mutualiser les biens et services plutôt que de posséder l'objet qui fournit ce service. Remplacer l'achat individuel de biens par des contrats de service, accessible aux habitant.e.s et usager.e.s du quartier. Identifier, anticiper et programmer ces services, avec des surfaces dédiées.

Un quartier inclusif et inclus dans son environnement territorial

Miser sur la continuité des modes doux en évitant d'emblée les barrières physiques, avec une accessibilité prioritaire des lieux publics et des voies de mobilité aux enfants, personnes à mobilité réduite et personnes âgées.

Sensibiliser et accompagner les habitant.e.s, usager.e.s, maîtres d'ouvrage et entreprises

- élaborer une charte de mobilité de quartier qui engage toutes les actrices et acteurs à se déplacer différemment.
- mettre en place un dispositif d'accompagnement pour les habitant.e.s, usager.e.s, entreprises, maîtres d'ouvrage (centrale locale de mobilité, chèque de mobilité, formation à une mobilité différente, etc.).

Prévoir des dispositifs innovants pour la logistique du quartier, les transports professionnels et les livraisons

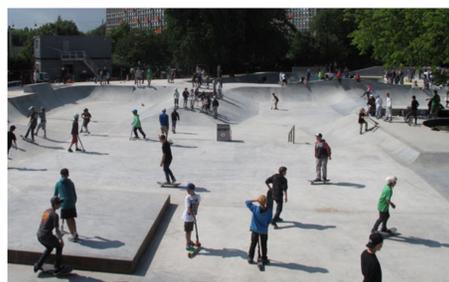
- organiser des centrales de stockage et de livraison en périphérie du quartier, avec des points relais à l'intérieur du quartier et les espaces nécessaires pour accueillir les véhicules assurant la desserte interne.
- gérer la collecte des déchets de manière à éviter la circulation de camions dans le quartier (containers mobiles, centrales d'achat, de consigne, de valorisation des déchets).
- concevoir les bâtiments avec des dispositifs favorisant la logistique de quartier (stockage sécurisé, boîtes à lait, casiers, économats).
- organiser un service de caddies du quartier, à emprunter et à ranger à proximité de son immeuble.

Tester et évaluer des solutions innovantes dans le cadre du 1^{er} PLQ

- tester différents modes d'aménagement (conception, revêtements, couleurs, niveaux, balisage).
- tester des dispositifs de mutualisation et des services de livraison en modes doux.
- organiser des visites et présenter des propositions concrètes et leurs avantages.
- mettre en place un dispositif de suivi - évaluation - adaptation en continu (basé sur les projets tests et visant à valoriser les acquis du 1^{er} PLQ pour la conception des PLQ suivants et d'autres projets locaux).



Événement international le Parking days



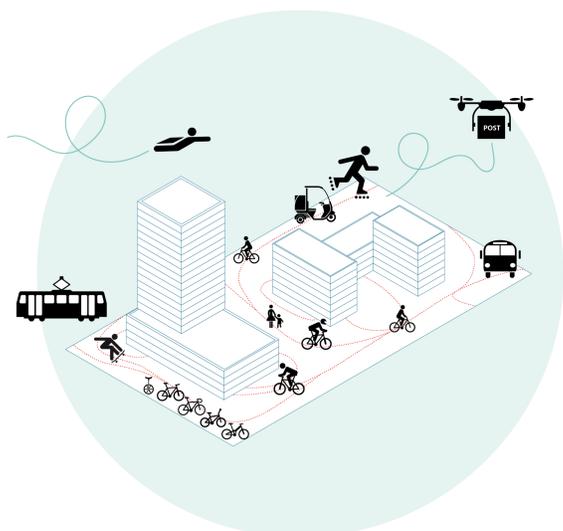
Fælledparken Skate Park de Copenhague par Nordarch



Passerelle Vélo - Te ara i whiti, Auckland, Nouvelle-Zélande

Axe 4

Un quartier gouverné, géré et animé par ses habitant.e.s



CONTEXTE ET ENJEUX

Dans un quartier participatif et durable, les citoyen.ne.s ont la maîtrise des choix et des décisions les concernant. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une gouvernance partagée par toutes celles et ceux qui y vivent et y travaillent, mais également de promouvoir des constructions et des aménagements qui favorisent le lien social, encouragent la responsabilité des habitant.e.s en leur donnant les moyens de le gérer et de l'animer collectivement.

Cette gouvernance doit s'appliquer en amont, dans la conception urbanistique et architecturale et dans la gestion future du quartier, en offrant des espaces de participation et des marges de manoeuvre réelles.

CONSTATS

Un quartier de la taille de Grosselin regroupe de nombreuses actrices et acteurs: habitant.e.s, commerçant.e.s, promoteurs, pouvoirs publics, coopératives, associations, etc. En règle générale, chacun.e fonctionne de son côté, sans culture de la participation.

Dans un quartier de la transition écologique, il convient de mettre en place de nouvelles formes de collaboration, afin d'assurer la continuité du dialogue dans la construction du projet urbain. Cela implique également de créer des structures adéquates qui permettent d'intégrer les habitant.e.s aux processus décisionnels, sans que cette délégation de compétences se substitue aux outils de la démocratie représentative.

POSTURE

Un quartier gouverné par l'intelligence collective pour mieux gérer le bien commun

OBJECTIFS CADRES

Penser le développement, l'organisation et la gestion du quartier avec ses habitant.e.s

Permettre aux habitant.e.s du quartier d'agir sur leur environnement.

Une gouvernance à l'échelle du quartier qui se décline jusqu'à l'immeuble

Prévoir des lieux autogérés où exercer la gouvernance de quartier, accessibles à toutes et tous, proches des habitations et de capacité suffisante, multiples (à l'échelle de l'immeuble, groupe d'immeuble et quartier), de taille variée, équipés selon les besoins.

Permettre l'appropriation des espaces (publics et privés) et les aménager collectivement

Laisser une marge de manoeuvre réelle à l'initiative des habitant.e.s, afin d'éviter l'exclusion, la privatisation ou la ségrégation des espaces.

Promouvoir la participation, favoriser la culture associative et les initiatives citoyennes, offrir des lieux de rencontre et de débat

Octroyer des moyens aux initiatives citoyennes et les encadrer par une culture associative et démocratique, avec une structure qui permette d'accueillir les habitant.e.s et créer des repères pour se connaître, se réunir et s'approprier le quartier.

Faire des habitant.e.s les ambassadrices et ambassadeurs de leur quartier

Favoriser le sentiment d'appartenir à une communauté, porteuse de valeurs et de projets, grâce à la délégation de compétence et la gouvernance participative du quartier par ses habitant.e.s.

Réunir les habitant.e.s, en évitant le cloisonnement

Créer des liens forts entre les habitant.e.s du quartier, d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles pour la gestion collective des ressources, le partage des espaces communs et la réalisation de projets communautaires. Éviter la culture de l'entre soi et des formes d'exclusion au sein du quartier (voire de l'immeuble), et vis-à-vis de l'extérieur du quartier.

LEVIERS D'ACTION

Favoriser l'habitat participatif et les unités de voisinage restreintes

- offrir des possibilités d'engagement et d'échange que l'habitat classique ne permet pas, afin de porter la dynamique nécessaire au développement d'une gouvernance partagée.

Constituer une assemblée de quartier

- créer une association regroupant l'ensemble des actrices et acteurs du quartier (habitant.e.s, associations/représentant.e.s d'immeuble, coopératives, pouvoirs publics, entreprises, propriétaires, etc.), dès les premières constructions achevées.
- réserver un lieu de rencontre commun à tout le quartier, comme une Maison de quartier, centre névralgique de la gouvernance, lieu de réunion de l'assemblée générale et de l'administration, avec un programme d'activités, d'information et d'accueil des habitant.e.s.

Prévoir un budget participatif et des ressources humaines pour le développement et la gestion du quartier par ses habitant.e.s

- garantir le financement des structures de gouvernance (assemblée, commissions pôles d'activités, administration), par les opérateurs publics et privés, par la commune, l'Etat et par les habitant.e.s du quartier.

Développer les liens sociaux à travers des initiatives citoyennes

- soutenir les initiatives citoyennes, individuelles ou collectives, en terme d'aménagement et d'infrastructures.
- soumettre l'aménagement final des extérieurs des bâtiments (au moins) à propositions des habitant.e.s.
- encourager les modes de gestion autonome (supermarché participatif, auberge autogérée, garde d'enfants alternative, recyclage des déchets, potagers collectifs, poulaillers, etc.).
- fixer des conditions pour favoriser une appropriation collective, non exclusive, et une gestion responsable sur la durée.
- fédérer les habitant.e.s et acteurs du quartier, lui donner une identité forte et une dynamique sociale à travers des événements, expositions, fêtes de voisinage permettant les liens à différentes échelles (immeuble, îlot, rue, quartier).
- instaurer des gardes-fous pour éviter toute exclusion, en réunissant régulièrement habitant.e.s et associations du quartier, en conditionnant l'attribution des subventions au respect des principes d'ouverture et de tolérance, en créant des liens et jumelages avec d'autres quartiers de la commune ou du canton.



Construction collective par l'arsite Olivier Grossetête, La Rochelle



Mons invisible, à Mons capitale européenne de la culture 2015, Belgique, par Constructlab



Danse sur bord de la Seine, Paris



Activer la friche, La Plaine DIX70, Bruxelles par le collectif ETC



Des dispositifs transitoires pour préfigurer le futur quartier



CONTEXTE ET ENJEUX

Engager un processus de mutation sur plusieurs décennies est un défi majeur et singulier. Le «Quartier Grosselin en chantier» devra assurer la coexistence au quotidien des activités industrielles, artisanales et commerciales actuelles avec des chantiers d'envergure et l'accueil des habitant.e.s dans les nouveaux immeubles. Cette phase de transition urbaine doit être mise à profit pour tester des propositions imaginées de manière participative. Les projets transitoires permettent d'impliquer dans la création du futur quartier, dès aujourd'hui, toutes les personnes intéressées. Encourageant l'occupation passagère de lieux publics ou privés, comme préalable à un aménagement pérenne, l'«urbanisme transitoire» permet de se projeter positivement dans l'avenir plutôt que de subir passivement des décennies de chantier. De différentes formes, les projets - provisoires ou durables - ancrent l'évolution du quartier dans des actions concrètes et contribuent à créer une culture de quartier, une identité dans la durée.

La réalisation d'un quartier aussi dense et peuplé, sur une période

CONSTATS

aussi longue, constitue un enjeu de taille, avec le risque de créer un environnement morne et gris, sans identité et sans vie.

Nul ne souhaite que Grosselin ait pour plusieurs décennies le statut d'un chantier qui n'en finit pas, avec les nuisances propres à tout chantier. Cependant, la durée longue de cette mutation constitue une opportunité à saisir pour prendre en charge la transition. Locaux de bureaux, espaces industriels, parkings, terrains en friche Il y aura de grands potentiels dans les lieux laissés vacants entre le départ des entreprises et le début des divers chantiers, constituant autant de lieux propices à des projets d'urbanisme transitoire.

De telles opportunités existent déjà à Grosselin (voies ferrées délaissées, jardin et bâtiment de la Marbrerie, entrepôts abandonnés, bords de route...). Tout comme il existe déjà des activités sociales, solidaires et culturelles qui fonctionnent de manière indépendante au sein du périmètre et qui touchent un public large.

Sans réflexion en amont sur l'évolution progressive du quartier, le quotidien va être impacté négativement. L'incertitude doit être un levier pour permettre la création d'une nouvelle forme de vie de quartier.

POSTURE

Mettre en oeuvre un urbanisme transitoire pour préfigurer le futur quartier et créer une dynamique collective avant et pendant.

OBJECTIFS CADRES

Fédérer les acteurs très en amont par le biais de projets précis s'adressant au plus grand nombre

Permettre à des publics divers de se rencontrer, d'échanger, de construire ensemble, dans le cadre d'expériences collectives, ponctuelles, éphémères ou durables, voire récurrentes.

Garantir un droit à l'expérimentation

Ouvrir et explorer le champ des possibles par l'expérimentation. S'affranchir des solutions normées et standardisées. Inventer et sortir des sentiers battus. Cultiver le droit à l'erreur.

Faire émerger des formes innovantes de vie de quartier et d'usage

Conférer une identité forte au quartier à travers un processus d'apprentissage collectif et d'expérimentation partagée.

LEVIERS D'ACTION

Rassembler autour d'une vision commune pour le quartier

- réunir largement autour de la volonté commune de faire de ce quartier une entité originale et unique, et non un quartier conventionnel commerce-travail-logement.
- s'appuyer sur le noyau d'actrices et acteurs présent.e.s et prêt.e.s à s'engager, en particulier le Forum Grosselin.

Créer une structure d'accueil ouverte sur le quartier

- faciliter la mise en place d'événements communs et coordonnés durant la phase transitoire et au-delà, par la présence d'une structure d'accueil (Espace Chantier préfigurant la future Maison de quartier).
- soutenir la création d'un quartier vivant par un travail d'information, d'animation, de coordination du vivre ensemble.
- stocker et mettre à disposition du matériel mutualisable pour des événements au sein du quartier (tentes, mobilier, scène de quartier avec sonorisation, espace d'exposition, par exemple).

Imaginer des projets pour le quartier et les financer

- repérer les lieux qui se prêtent à des aménagements transitoires et évaluer leur potentiel pour un projet transitoire.
- lancer des appels à projets transitoires reflétant les aspirations citoyennes.
- prévoir un budget participatif pour développer les projets transitoires.
- consacrer chaque année une partie du budget de planification à des projets d'aménagement participatifs, expérimentaux et transitoires.
- prolonger le dispositif dans la phase d'exploitation du quartier, par exemple en réservant une part congrue des charges des locataires à l'animation et à la vie du quartier.



Aménagement léger, Piazza Dergano, Milan Italie



Bazar, Market Stall, architecte EDIT, République Tchèque



Marché solidaire aux Grands Voisins Saison 2, hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Paris



Friche et chantier expérimental, Actlab, Bellastock, Ile-Saint-Denis, Ile de France